

Présidence : Autriche

## 1138<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : jeudi 23 mars 2017

Ouverture : 10 heures

Clôture : 12 h 35

2. Président : Ambassadeur C. Koja

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, présenté ses condoléances au Royaume-Uni à l'occasion de l'attaque qui s'est produite à Londres le 22 mars 2017 ainsi qu'aux familles des victimes. Le Royaume-Uni a remercié le Président de cette expression de sympathie et de solidarité.

Le Président a, au nom du Conseil permanent, souhaité la bienvenue au nouveau Représentant du Kirghizistan auprès de l'OSCE, S. E. M. l'Ambassadeur Bakyt Djusupov.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU DOYEN ET SECRÉTAIRE  
EXÉCUTIF DE L'ACADÉMIE INTERNATIONALE  
DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (AILC),  
M. MARTIN KREUTNER

Président, Doyen et Secrétaire exécutif de l'Académie internationale de lutte contre la corruption (AILC), Malte-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Arménie, la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/393/17), États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie (PC.DEL/401/17), Turquie (PC.DEL/400/17 OSCE+), Géorgie (PC.DEL/403/17 OSCE+), Afghanistan (partenaire pour la coopération)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Président

- a) *Agression en cours contre l'Ukraine et occupation illégale persistante de la Crimée par la Russie* : Ukraine (PC.DEL/397/17), Malte-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/394/17), États-Unis d'Amérique, Suisse (PC.DEL/406/17 OSCE+), Turquie (PC.DEL/405/17 OSCE+), Canada
- b) *Situation en Ukraine et nécessité d'appliquer les accords de Minsk* : Fédération de Russie (PC.DEL/402/17), Ukraine
- c) *Soi-disant élections législatives dans la région géorgienne d'Abkhazie occupée* : Géorgie (PC.DEL/404/17 OSCE+), Malte-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Turquie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/395/17), États-Unis d'Amérique, Norvège (également au nom du Canada) (PC.DEL/396/17), Fédération de Russie (PC.DEL/408/17), Ukraine (PC.DEL/399/17)
- d) *Dix-huitième anniversaire des violations du droit international et de l'Acte final de Helsinki dans l'ex-Yougoslavie* : Fédération de Russie (PC.DEL/407/17), États-Unis d'Amérique, Serbie

Point 3 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE

- a) *Visite effectuée par le Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE pour le processus de règlement transnistrien en Moldavie du 22 au 24 mars 2017* : Président
- b) *Participation du Représentant spécial de la Présidence autrichienne de l'OSCE de 2017 à la conférence du Parlement européen intitulée « Renforcement des réseaux régionaux de défenseurs des droits de l'homme dans les Balkans occidentaux, en Europe orientale et en Turquie » le 20 mars 2017* : Président
- c) *Point sur les processus de sélection pour les postes de Secrétaire général de l'OSCE et de Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme* : Président

- d) *Point sur le processus de recrutement au poste de Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias* : Président
- e) *Déplacement des ambassadeurs en Ukraine* : Président

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général* : Directeur du Centre de prévention des conflits (SEC.GAL/51/17 OSCE+)
- b) *Annonce de la distribution du rapport sur la visibilité du Secrétariat de l'OSCE pour la période janvier-février 2017* : Directeur du Centre de prévention des conflits (SEC.GAL/51/17 OSCE+)

Point 5 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Adieux au Représentant permanent du Luxembourg auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur H. Wurth* : Doyenne du Conseil permanent (Liechtenstein), Président, Luxembourg
- b) *Adieux au Représentant permanent de la Serbie auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur V. Žugić* : Doyenne du Conseil permanent (Liechtenstein), Président, Serbie
- c) *Invitation à la réunion d'information intitulée « Transformation du pays : l'Ukraine sur la voie des réformes », prévue le 24 mars 2017 (PC.GAL/43/17 OSCE+)* : Ukraine (PC.DEL/398/17)

4. Prochaine séance :

Jeudi 30 mars 2017 à 10 heures, Neuer Saal